

**Public cible :**  
Professionnels récents en  
action sociale

**Pré-requis :**  
Aucun

**Modalités pratiques**  
Durée : 2 heures 30 de e-learning sans inscription en  
accès libre sur Syfadis

**Calendrier - Lieux -  
Modalités d'accès :**  
Planification sur le site  
EGOC [Sessions à venir]  
Nous contacter pour suivre  
des programmations et des  
planning sur [www.egoc.org](http://www.egoc.org)

**Programmation :**  
E-learning

**TARIF / COÛT STAGIAIRE**  
:  
0 €

**Modalités animation :**  
2 heures 30 de e-learning

**Intervenant :**

**Effectif :**

# Environnement de l'action sociale

MAJ : Lundi 05 janvier 2026

## Objectifs professionnels :

Expliquer l'organisation, les missions et le fonctionnement de la branche Famille et sa place au sein de la Sécurité Sociale

## Objectifs - Aptitudes et compétences visées et évaluées :

- Identifier les éléments clés socio-démographiques de la population française d'aujourd'hui,
- Citer les enjeux de la protection sociale,
- Expliquer les étapes historiques de la construction de la Sécurité sociale,
- Identifier et de situer les branches de la Sécurité sociale,
- Expliquer les étapes historiques de la mise en place des allocations familiales,
- Distinguer les missions de la branche Famille et plus particulièrement celles de l'action sociale,
- Identifier le cadre général de l'action sociale et les nombreux partenaires associés,
- Identifier les principes et le fonctionnement de la Convention d'Objectifs et de Gestion (Cog),
- Saisir les enjeux de la gestion financière de la branche Famille,
- Identifier les sources et les fonds de financement de la branche Famille,
- Distinguer les différentes évaluations faites aux Caf,
- Identifier les étapes et outils nécessaires au contrôle budgétaire en action sociale.

## Contenu :

Le module se déroule en plusieurs parties :

- Partie 1 - L'évolution socio-démographique de la France (15 minutes)
- Partie 2 - La protection sociale et la Sécurité sociale (40 minutes)
- Partie 3 - La branche Famille (1 heure)
- Partie 4 - La Convention d'Objectifs et de Gestion (10 minutes)
- Partie 5 - Le financement de la branche Famille (10 minutes)
- Partie 6 - L'évaluation des Caf et le contrôle budgétaire (10 minutes)
- Conclusion

Ce module de sensibilisation est accessible gratuitement et sans inscription sur la

plateforme Syfadis.

**Cliquez ici pour accéder au catalogue des ressources en libre-accès : [Accueil Catalogue - Syfadis Xperience](#)**

Assistance pédagogique (contenu, activités du module) : Lila LE GOC PERON, Réjane BEAUGENDRE et Chloé TEODORO-OLIVEIRA

---

#### **Méthodes mobilisées :**

Activités pédagogiques à effectuer à distance :  
Apports théoriques  
Activités interactives  
Quiz

---

#### **Modalités d'évaluation et de validation :**

**Evaluation en amont** : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

**Evaluation au cours de la formation** : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

**Evaluation à chaud** : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

**Evaluation à froid** : réalisée avec un outil interne Caf

**Attestation de suivi** : Feuille de présence

**Attestation de participation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

#### **Accessibilité :**

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

---

**Délais d'accès à la formation :**

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

---

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes ou d'une adaptation de la formation sur mesure, vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**